



Chers parents,

Ci-joint, vous trouverez les cartons de sortie de votre enfant. Ceux-ci sont à montrer à l'équipe encadrante lorsque vous ou un membre de votre entourage venez le récupérer en fin de journée.

Vous recevez 4 exemplaires, qui doivent être distribués à chaque personne susceptible de venir chercher votre enfant. Les photos sur gsm (mail, what's app, etc...) seront acceptés. N'hésitez donc pas à les envoyer à vos personnes de confiance. Si vous transmettez ce carton à un adulte, autre que le parent, cela signifie que vous acceptez que votre enfant parte avec lui.

Sans ce coupon, l'élève ne pourra pas quitter l'école aisément. A partir du moment où l'encadrant à la sortie, vous reconnaît par habitude, il pourrait ne plus vous le réclamer systématiquement. Cependant, nous vous demandons de toujours l'avoir à portée de main, dans le cas où l'équipe serait modifiée et qu'elle ne vous connaît pas. Nous vous conseillons d'ailleurs de toujours garder une photo de ce carton sur votre gsm. Cela évitera tout souci en cas d'oubli.

Si vous autorisez votre enfant à rentrer seul à la maison (ou accompagné de son petit/grand frère/sœur), nous vous demandons de compléter et signer la 2^e moitié de cette carte. Lors du 1^e jour de sortie autonome de votre enfant, il devra passer au secrétariat afin d'y apposer la signature du service administratif.

Si vous donnez l'autorisation que votre enfant sorte de manière autonome, il ne sera plus sous notre responsabilité, lorsqu'il sera en dehors de l'enceinte scolaire.

Le secrétariat